

Ecole Jean Mermoz (Bazincourt sur Epte)

Présents : M. Tellier (Directeur de l'école) ; Mme Dumontier (Maire de Bazincourt sur Epte) ; M. Joubier (Conseiller municipal) ; M. Glezco (Directeur du centre de loisirs) ; Mme Galicz (parent élu) ; Mme Heux (parent élu) ; Mme De Freitas (parent élu) ; Mme Coquin (enseignante) ; Mme Dupuis (enseignante)

1. Point sur les effectifs

a. 2018/2019

État du 04/03/2019 -

Niveaux	CYCLE I				CYCLE II			CYCLE III		Total
	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
Nombre de classes										3
Effectifs constatés (au 08/11/2018)	0	8	10	8	17	8	7	7	11	76
Montée pédagogique (automatique)	0	5	8	10	8	17	8	7	7	70
Montée pédagogique (ajustée par le directeur)	0	5	8	9	7	17	7	7	7	67

* Total = montée pédagogique directeur + (Entrées - Sorties) – Si déménagement famille AFONSO PIRES

2. Points concernant la Maire

a. Les travaux réalisés

Un grand merci à la mairie pour les multiples travaux réalisés dans l'école au cours de ces deux semestres. Pour mémoire, la sente a été goudronnée, des étagères ont été posées dans la salle du bas, le local de rangement a été refait (peinture/sol), un panneau d'affichage pour les exposés a été posé dans le hall, les portes du bâtiment central ont été repeintes ainsi que toute la structure métallique extérieure, le grillage a été changée, un électricien est intervenu en maternelle pour la pose d'interrupteur et de prises, le sol de la salle de motricité a été changé ainsi que celui du dortoir. Enfin, le PC direction a été changé.

Certains travaux sont encore à prévoir :

- Changement de la porte de la classe du bas ;
- Changement des stores du bâtiment central
- Sécurisation des escaliers extérieurs en maternelle ;
- Plafond du dortoir des maternelles à vérifier (infiltrations).

b. Le budget exceptionnel pour les nouveaux manuels

Les programmes ayant changé en 2015 (avec quelques ajustements à la rentrée 2018), nos manuels sont devenus peu à peu obsolètes (et commencent à être usés). Les enseignants de Cycle 2 et de Cycle 3 ont donc demandé à la mairie s'il était possible d'obtenir un budget exceptionnel pour leur renouvellement. Mme la maire y a répondu favorablement et nous l'en remercions. Les nouveaux manuels seront commandés d'ici la fin de l'année scolaire.

c. Dotation par élève pour 2019/2020

Lors du premier conseil de l'année, cette question avait été soulevée notamment à cause de l'augmentation constante des effectifs de l'école. Mme Dumontier souhaitait que la dotation/élève reste identique. Le conseil municipal a donc voté une dotation de 40€/élève soit, si l'on reste sur une prévision haute de 70 élèves, une dotation globale de 2 800€.

d. Dotation pour le voyage scolaire en 2019/2020

La mairie prévoit, chaque année, un budget de 3000€ pour financer un voyage scolaire aux élèves de l'école. Cette somme est mobilisée tous les 3 ans, ce qui représente une subvention de 9000€.

Ce sont les ce2/cm1/cm2 qui partent. Nous allons travailler sur ce projet dès cette année. Une proposition de voyage sera faite au dernier conseil de l'année scolaire.

e. Fin du contrat de Murielle Toutain (ATSEM)

Le contrat de Mme Toutain arrive bientôt à son terme (le 3 septembre 2019). Nous tenons à souligner la qualité du travail de Mme Toutain, son investissement dans l'école ainsi que la facilité de communication que nous avons avec elle.

Mme Dumontier explique au conseil que le contrat de Mme Toutain ne permet pas, à coût égal, un renouvellement. Une nouvelle personne est déjà nommée pour la prochaine année scolaire. Elle a de l'expérience sur ce type de poste. Une période de transition est prévue en fin d'année scolaire.

3. Bilan de la nouvelle organisation du décloisonnement

Depuis le début d'année, chaque première heure de l'après-midi, les CE2 se rendent dans la classe de Mme Dupuis pour des activités relevant du domaine « questionner le monde » ou de la phonologie. Durant les 2 premières périodes, un groupe de CP ou de CE1 quittait la classe pour aller travailler en autonomie en maternelle. Cette organisation n'était satisfaisante pour personne car les élèves de Mme Dupuis avaient du mal à se mettre au travail. Il a donc été décidé en conseil des maîtres que, dès la période 3, le décloisonnement se ferait dans la classe de M. Tellier. Le bilan est très positif du point de vue des enseignants. Les CP/CE1 sont calmes, au travail, et ils semblent apprécier ce moment de travail en autonomie sur des fiches de français ou de mathématiques.

4. Bilan de la remise des livrets du premier semestre aux familles

Comme à chaque semestre, les enseignants de l'école ont proposé à toutes les familles (et parfois à chaque parent) un rendez-vous individuel de 15/20 minutes afin d'accompagner la remise des cahiers de progrès ou des livrets de compétences. Nous apprécions particulièrement ce moment qui permet de faire un point précis sur les réussites et les difficultés de l'élève et, le cas échéant, commencer à construire avec la famille une aide.

En maternelle, Mme Coquin a remis 21 cahiers de progrès soit 91% des élèves. Seuls 2 familles n'ont pas répondu et une famille sera reçue plus tard, les enfants étant arrivés début janvier.

Mme Dupuis a remis 20 livrets en main propre, soit 80% des élèves (3 familles n'ont pas répondu). A noter que les dates des évaluations CP l'ont contraint à étaler cette remise de livrets autour des vacances de février ce qui a, peut-être, occasionné quelques rendez-vous manqués de la part de certaines familles. (6 rendez-vous « oubliés » dont 3 ont pu être remplacés).

M. Tellier a remis 21 livrets (2 familles/3 élèves n'ont pas répondu), soit 87.5% des élèves.

Au total, 62 rendez-vous sur 72 possibles ont eu lieu. Cela représente une remise en mains propres à 86% des élèves. C'est moins bien que les autres années où les 100% étaient atteints.

5. Bilan des évaluations cycle 2

Les élèves ont passé les évaluations de milieu d'année juste avant les vacances de février.

Les résultats en français montrent que cinq élèves ont un niveau de déchiffrage trop lent. Deux élèves ont des difficultés de compréhension. Un élève apparaît en grande difficulté.

En mathématiques, deux élèves ont une connaissance encore trop faible des nombres.

Les compétences les moins réussies sont celles liées aux calculs en ligne.

Les conditions de passation de ces évaluations sont aussi à prendre en compte dans la lecture des résultats.

6. Que deviennent nos élèves en 6^{ème}.

Sur les six élèves de cm2 qui sont passés en 6^{ème} l'année dernière, 3 ont transmis leur bulletin scolaire à l'école. Cinq élèves sont au collège de secteur (Victor Hugo à Gisors) et un est scolarisé dans un établissement privé.

Sur les trois ayant souhaité transmettre leurs résultats, deux obtiennent les félicitations de leur conseil de classe. Nous savons que deux élèves obtiennent des résultats convenables. Le cinquième est plus en difficultés, mais un projet d'aide avait été rédigé en ce sens au cours de son cm2.

7. Les projets pédagogiques

Les classes de l'école, afin de développer la culture scientifique et mathématique, s'inscrivent régulièrement à des défis. Pour information, cette semaine (11 au 17 mars) c'était officiellement la semaine des mathématiques.

a. Maths et Sciences

Les trois classes de l'école participent à ces défis proposés par le groupe Mathématiques Départemental.

Le défi « final » a eu lieu mardi. Les classes devaient, un temps contraint, résoudre les énigmes suivantes en 1 heure et envoyer la réponse par mail.

Les classes se sont inscrites au défi départemental scientifique. Le thème de l'année est lié à la physique.

b. E3D (Développement Durable)

Comme vous le savez déjà, depuis la rentrée 2017/2018, le Développement Durable et les actions qui en découlent sont un des axes de notre projet d'école.

Nous avons appris récemment que le comité de pilotage des EdDD (Education au Développement Durable) a décidé d'attribuer le **label 1 à notre école sans aucune réserve.**

Les partenaires du dispositif EdDD ont noté que toutes les classes sont impliquées dans des projets.

Parmi les points forts de notre dossier, l'excellente qualité rédactionnelle du RADD a été remarquée, ainsi que la mise en place d'actions fortes, fédératrices et ouvertes au-delà de l'école, s'appuyant sur un comité de pilotage très ouvert. Sans oublier une bonne communication sur les actions menées.

Ce label est un gage institutionnel de notre engagement à tous dans l'action du Développement Durable. Nous remercions donc les parents qui nous ont aidé (notamment ceux faisant partie du comité de pilotage), la mairie qui est un soutien constant, ainsi que les élèves et les collègues.

Ce n'est pas un aboutissement mais un encouragement à poursuivre et développer nos actions. La difficulté reste la pérennisation de celles-ci ainsi que la communication en interne (pour le pilotage) et vers l'extérieur (pour la valorisation).

Les actions majeures prévues pour la suite sont : la traversée des crapauds dans la commune ; la pose des nichoirs ; le potager. L'ensemble des fiches actions ainsi que le RADD (rapport d'activité) sont disponibles sur le BLOG de l'école. Un exemplaire complet du RADD est distribué à chaque membre du conseil.

Nous nous rendrons donc à Mont Saint Aignan le mercredi 3 avril afin de recevoir symboliquement (et officiellement) ce label.

8. Point budgétaire

a. Le compte OCCE

Le compte de la coopérative scolaire présente un solde de 2002.48 euros.

Les différentes ventes de gâteaux ou du marché de Noël ont rapporté 346.60 euros.

Les photos de classe ont rapporté 482,50 euros.

Depuis le dernier conseil, il y a eu quelques dépenses pour du matériel en cycle 3 ou des jeux de construction en maternelle (moins de 50 euros en tout) et le paiement d'Idéal Photo, la société qui s'occupe des photos de classe (1105.50€).

b. Les sorties

Le budget de l'école (coopérative scolaire) étant limité, les parents élus valident la proposition des enseignants : pas de sortie pour les maternelles cette année, mais une animation sur site ; une sortie pour les classes élémentaires.

- Toute l'école : un animateur du centre Kaplas viendra le jeudi 28 mars pour réaliser des constructions avec l'ensemble des élèves de l'école (action concernant en premier lieu les maternelles, mais profitant à tous les élèves de l'école). Coût : 670€.
- Élémentaire : les 2 classes se rendront au musée de l'air et de l'espace du Bourget le 14 mai. Cela représente un coût de 859€ pour le car. Sur place, l'exposition permanente est gratuite, et les élèves seront inscrits à un atelier à 6€. Le coût global est donc de 1209€. Il sera demandé 5€ pour les familles n'ayant qu'un enfant en sortie, 4 par enfant lorsqu'il y a 2 enfants et 3€ pour les familles avec 3 enfants.

c. La fête de l'école (date et organisation)

Nous avons constaté, notamment à l'occasion du marché de Noël, qu'il était parfois difficile de mobiliser un nombre suffisant de parents. Il est, de fait, impossible d'organiser la fête de l'école sans l'aide des familles. Les parents élus proposent d'inviter les familles à se réunir en mairie avant les vacances afin d'estimer la faisabilité de l'élévation et, le cas échéant, de réfléchir à son organisation.

Aucune question supplémentaire de la part du conseil.

M. Tellier

